

Enseignante ou enseignant

École secondaire de la Cité

Contrat - Champ 01 - FMSS (Formation métiers semi-spécialisés) **Concours E-22 – 2^e affichage**

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Lieu de travail : Territoire du Centre de services scolaire du Portages-de-l'Outaouais.
- Date d'entrée en fonction : Du 22 août 2024 au 30 juin 2025.
- Salaire annuel : 46 527 \$ \$ à 92 027 \$, selon l'expérience et la qualification.

AVANTAGES SOCIAUX

- Conciliation travail-famille (congé pour la période d'été, des fêtes et la semaine de relâche);
- Programme de mentorat pour faciliter l'insertion professionnelle;
- Régime de retraite avantageux;
- Assurances collectives avantageuses;
- Télémédecine;
- Programme d'aide aux employés;
- Programme de formation continue pour les employés;
- Rabais de 20 % sur les primes mensuelles de la STO;

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Faire parvenir les documents suivants à l'adresse suivante :

enseignants.srh@csspo.gouv.qc.ca

- Lettre de présentation avec le numéro de concours désiré;
- Curriculum Vitae;
- Diplôme universitaire si obtenu;
- Relevés de notes universitaire.

Le Centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

NATURE DU TRAVAIL

La tâche de la personne enseignante comporte notamment la préparation des cours et des leçons, la transmission de connaissances et l'évaluation des élèves selon les programmes autorisés par le ministère de l'Éducation du Québec auprès des élèves du primaire et du secondaire.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Enseignement au secondaire à un groupe d'élèves de 15 à 16 ans de niveau 1^{er} cycle. Les cours à enseigner sont le français et le cours de préparation au marché du travail (3 jours par semaine). De plus, la personne devra superviser les stages des élèves à raison de 2 jours par semaine.

PRINCIPALES TÂCHES

- Préparer les outils d'apprentissage des élèves;
- Offrir les séances de cours aux élèves;
- Évaluer le rendement et le progrès aux élèves;
- Collaborer avec les parents d'élèves et le personnel de l'école afin de servir les besoins individuels de l'élève;
- Organiser des activités éducatives, culturelles, récréotouristiques, sportives, sociales et parascolaires.

Qualifications requises

- Être titulaire d'une autorisation d'enseigner au Québec valide : brevet d'enseignement, permis d'enseigner ou autorisation provisoire;
- Avoir une preuve de réussite du test de français : SEL, CÉFRANC ou TECFÉE.